

# Séance extraordinaire du Conseil Municipal du 10 septembre 2018

## présidée par M<sup>me</sup> Annick POINSIGNON, Maire

Etaient présents :

Le Maire : Annick POINSIGNON ; 5 adjoints : Didier RÉGNIER, Jean-Luc DEVÉMY, Martine BAUER, Laurent ADAM, Christiane HEIMBURGER et les conseillers municipaux : François BLUEM, Nicolas BORNERT, Séverine BORNERT, Céline DAUM, Valérie FRICKER, Nathalie GOBERT, Delphine HECKMANN, Patrick MALTES, Eric PARAVIGNA, Catherine PUNTILLO MAI, Jérôme PROCKSCH, Sophie ROHFRITSCH, Nathalie TROG

Absents :

Mme Carole LAMBERT a donné procuration de vote à M. Jérôme PROCKSCH

M. Jean-Luc VEZY a donné procuration de vote à M. François BLUEM

M. Pierre JOST

M. Alexandre KLEIN

### **1. MOTION : Nouvelle voirie d'accès à Vendenheim**

Depuis des années Vendenheim réclame un accès routier supplémentaire.

Non seulement cette demande est injustifiée sur le plan financier, environnemental et technique, mais de plus ce débouché sur la RD 64 serait terriblement pénalisant pour Lampertheim.

#### Sur le plan financier

A l'heure où les finances de l'Eurométropole font l'objet d'un plan d'économies drastique justifié, il est inconcevable de faire droit à cette demande non fondée, contraire à une gestion rigoureuse des impôts dont la collectivité bénéficie et auxquels les lampertheimois contribuent.

#### Sur le plan environnemental :

Le site concerné est sur une zone de captage d'eau, hautement fragile et requérant une protection absolue. De plus, l'impact sur le foncier agricole est important. Les terres traversées sont constituées d'un sol particulièrement riche et productif et retirer des parcelles à la culture en seconde couronne de l'EMS pour y réaliser un giratoire particulièrement invasif est contraire aux objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole.

#### Sur le plan technique :

Notre village est traversé de part en part par la RD64 qui draine la majeure partie de la circulation de transit en provenance du Kochersberg vers les accès autoroutiers de l'A4. A ce titre, nous subissons aux heures de pointe correspondant aux mouvements pendulaires domicile/travail des utilisateurs de cet itinéraire, des nuisances environnementales et sonores dues à des engorgements de circulation sur plusieurs centaines de mètres, les traversées piétonnes et cyclistes deviennent de plus en plus dangereuses et nous avons eu à déplorer des accidents très graves.

Lampertheim, contrairement à Vendenheim, n'a vraiment que deux issues, l'une via Mundolsheim, itinéraire peu pratique et donc secondaire, l'autre via la RD 64 se terminant par le passage étroit et impossible à améliorer sous le pont SNCF.

Il convient d'ajouter que les travaux de restructuration de la Zone Commerciale Nord, le développement des transports en commun et la modification des habitudes des automobilistes auront un impact sur les flux dans les années à venir, particulièrement à Vendenheim qui bénéficie de façon privilégiée de ces aménagements.

Enfin, créer une route supplémentaire en plein champs, qui croisera la RD 64 au moyen d'un rond-point, bloquera inmanquablement les automobilistes en provenance de Lampertheim et du Kochersberg constituant un verrou.

C'est pour ces raisons, objectives et justifiées, que nos habitants, à travers l'expression du vote à l'unanimité du conseil municipal, ne peuvent accepter aucun projet de voirie débouchant sur cet axe de circulation

Par conséquent le conseil municipal s'oppose, par un refus catégorique et définitif, à ce que ce projet soit inscrit dans le cadre de la modification n°2 du PLUi .

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ